



*Signataires : Daniel Sormanni, Ana Roch, Jean-Marie Voumard, Florian Gander, Françoise Sapin, Thierry Cerutti, Gabriela Sonderegger, Christian Flury, Francisco Valentin, François Baertschi*

*Date de dépôt : 10 octobre 2022*

**Proposition de résolution**  
**pour une indexation complète des rentes AVS/AI au 1<sup>er</sup> janvier 2023** (Résolution du Grand Conseil genevois à l'Assemblée fédérale exerçant le droit d'initiative cantonale)

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
vu l'article 160, alinéa 1, de la Constitution fédérale, du 18 avril 1999 ;  
vu l'article 115 de la loi fédérale sur l'Assemblée fédérale, du 13 décembre 2002 ;

vu l'article 156 de la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève, du 13 décembre 1985,

considérant

- le renchérissement actuel du coût de la vie en Suisse et à Genève et qui pénalise financièrement la majorité de la population ;
- que cette évolution des prix à la hausse n'est pas actuellement couverte par une indexation compensatoire de l'ensemble des salaires et encore moins des rentes AVS/AI ;
- que le Conseil national et le Conseil des Etats ont adopté en septembre 2022 deux motions ciblées en faveur des rentiers, contre l'avis du Conseil fédéral ;
- qu'il faut encourager et soutenir les mesures d'aide en faveur de la population, plus encore en temps difficiles ;

- que les plus basses rentes AVS/AI ne permettent pas aujourd’hui aux bénéficiaires de vivre dignement, ce qui risque d’aggraver d’avantage leur précarité si aucun ajustement n’est mis en place rapidement,

demande à l’Assemblée fédérale

- d’indexer les rentes AVS/AI au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour compenser les effets de l’inflation ;
- de poursuivre ses travaux parlementaires dans l’élaboration de mesures concrètes pour atténuer les effets de la crise actuelle sur la population,

invite le Conseil d’Etat

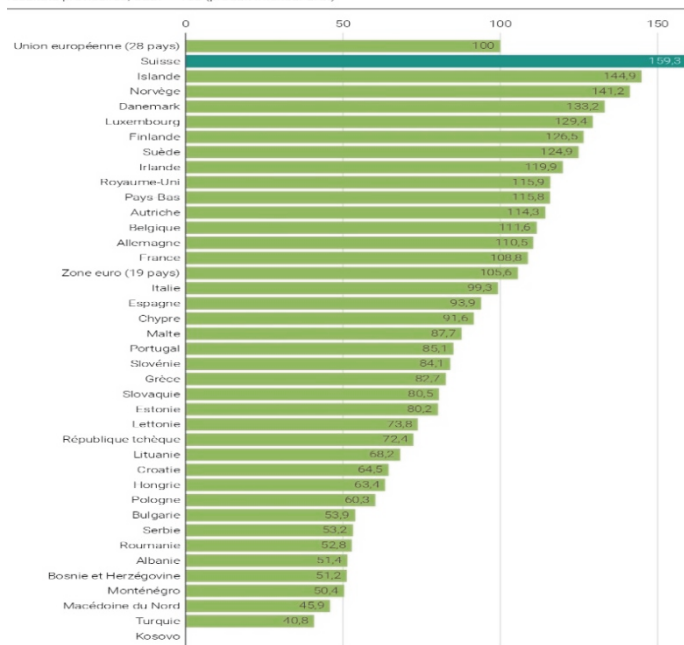
à soutenir la présente résolution.

## EXPOSÉ DES MOTIFS

La Suisse figure sur le podium des pays où le coût de la vie est parmi les plus élevés au monde. A l'échelle de l'Europe, le niveau des prix dans notre pays bat tous les records à presque 160 points, contre 100 pour la moyenne des pays de l'Union européenne, comme le montre le tableau suivant<sup>1</sup> :

### Indices des niveaux de prix par pays, en 2020

résultats provisoires, UE27 = 100 (produit intérieur brut)



UE27 = Union européenne sans Royaume-Uni

Source: EUROSTAT, Etat de la banque de données 15.12.2021

© OFS 2021

<sup>1</sup> Office fédéral de la statistique, « Indices des niveaux de prix par pays, en 2020 » : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/prix/comparaison-international-prix/indices-niveaux-prix.assetdetail.20584056.html>

Sans formuler ici des théories sur les bienfaits et inconvénients de l'inflation, il convient de souligner que la hausse des prix, dans un pays où le coût de la vie est déjà extrêmement élevé, pénalise la majorité de nos concitoyens. D'autant que les mesures d'ajustements pour compenser la baisse du pouvoir d'achat, bien qu'elles existent, ne sont pas si simples à instaurer.

Ainsi, même si on parvenait à indexer l'ensemble des salaires à l'augmentation effective des prix, cette mesure ne serait d'aucune utilité pour les rentiers AVS/AI, qui devraient donc pouvoir bénéficier de mesures complémentaires plus ciblées.

On peut d'ailleurs féliciter les deux Chambres fédérales qui ont pris les devants pour agir en votant, dans la foulée et à la double majorité, les motions 22.3803 et 22.3799, « en vue d'indexer les rentes au renchérissement », à fin 2022, début 2023, ce qui est une excellente nouvelle pour les rentiers du pays.

Cependant, on regrette sincèrement le manque d'empathie du Conseil fédéral qui semble traîner des pieds depuis le début de la crise, en opposant systématiquement son veto à toutes les solutions concrètes pour aider la population à faire face à l'adversité, ce qui est à déplorer.

Aussi, pour soutenir et encourager l'Assemblée fédérale dans sa démarche d'élaboration de mesures pour contrer les effets de l'inflation actuelle sur nos concitoyens, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à soutenir la présente proposition de résolution.